

LES RIVES DE L'AA ET DE LA COLME

UNE INTERCOMMUNALITÉ SOUCIEUSE DE SON ENVIRONNEMENT

Sivom des Rives de l'Aa
et de la Colme

Rue du collège - BP175
59820 - Gravelines

Tél. 03 28 21 42 76
Fax 03 28 23 59 89

contact@sivomaacolme.fr



Chers habitants des Rives de l'Aa et de la Colme,

Le SIVOM des rives de l'Aa et de la Colme, créé il y a 18 mois, sera pérennisé. Je suis heureux de pouvoir vous l'annoncer officiellement. Les services de l'Etat ont entendu nos arguments, à savoir, **la nécessité de préserver une collectivité qui regroupe désormais 16 communes, entre la très urbaine CUD, d'un côté, et la très rurale Communauté de communes des Hauts de Flandre (CCHF), de l'autre, et qui fasse le lien entre le littoral et l'avant-pays.**

Preuve, s'il était besoin, du bien-fondé de notre SIVOM : Il s'est vu doter d'une nouvelle compétence à la demande de la CCHF.

Depuis le mois de juillet, il a, en effet, en charge l'entretien des espaces verts et des terrains de sports de ses 10 communes sises sur le territoire de la CCHF. **(Brouckerque, Cappellebrouck, Drincham, Holque, Looberghe, Millam, Saint-Momelin, Saint-Pierrebrouck, Watten et Wulverdinghe).**

Dans ces pages, **Michel Decool, maire de Cappellebrouck et 1er vice-président du SIVOM, et Fabrice Lamiaux, maire de Holque et vice-président du SIVOM** en charge des espaces verts et du cadre de vie expliquent en quoi cette mutualisation des moyens humains et matériels, est indispensable pour les petites communes rurales aux moyens financiers souvent limités. Jean-François Loots, directeur des Parcs et Jardins à Gravelines, revient sur l'évolution de la gestion des espaces verts dans nos communes et la meilleure prise en compte, désormais, de l'environnement. La lecture du 4ème numéro de ce SIVOM Infos vous permettra également de bien comprendre les nouveaux enjeux de l'entretien des espaces en termes de protection de l'environnement mais aussi de prendre connaissance des derniers travaux financés par le SIVOM.

A très bientôt

Bertrand RINGOT

Maire de Gravelines

Conseiller départemental du Nord

Vice-président de la Communauté urbaine de Dunkerque

Président du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme

SOMMAIRE

Page 2

Nouvelle compétence



Page 3

Cadre de vie



Page 4

Travaux



Nouvelle compétence pour le SIVOM

 Entretien des espaces verts et des terrains de sports

Depuis le 1er juillet 2015, le SIVOM entretient les espaces verts et les terrains de sports de 10 de ses communes situées dans le périmètre de la CCHF. Il répond en cela à une demande de la collectivité qui n'a pas souhaité prendre en charge cette compétence. Rencontre avec Michel Decool, maire de Cappellebrouck, 1er vice-président du SIVOM et Fabrice Lamiaux, maire de Holque, vice-président en charge des espaces verts et du cadre de vie.



Sivominfos : Pourriez-vous nous expliquer pourquoi le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme a hérité de cette nouvelle compétence ?



Michel Decool : Depuis très longtemps, pour des raisons de coût, les dix communes du SIVOM qui se trouvent également sur le territoire de l'ancienne Communauté de communes de la Colme ont délégué à cette collectivité la gestion de leurs espaces verts et terrains de sports. Or, la Communauté de commune de la Colme n'existe plus depuis le 1er janvier 2014 puisqu'elle a été fondue dans la nouvelle Communauté de communes des Hauts de Flandre. Logiquement, la nouvelle collectivité a hérité de cette compétence. Or, parce que de nombreuses communes de ce nouveau territoire gèrent elles-mêmes leurs espaces verts, elle n'a pas souhaité prendre en charge cette compétence. C'est pourquoi, elle a demandé au SIVOM s'il souhaitait s'en charger. **A l'unanimité, les élus des 10 communes ont entériné cette demande qui a été acceptée par le SIVOM. Nous en sommes très heureux ».**

Sivominfos : Pouvez-vous nous dire concrètement comment la prise en charge de cette nouvelle compétence se fait ?



Fabrice Lamiaux : Laurent Bocquelet, technicien chargé des travaux au SIVOM a pris en charge cette nouvelle compétence. A ce titre, il gère six personnes, auxquelles s'ajoutent 18 salariés communaux, qui sont détachés à l'entretien des espaces verts quelques heures par semaine, pour le compte du SIVOM. L'ensemble du matériel nécessaire est centralisé à Cappellebrouck. Nous avons 13 débroussailleuses, une nacelle de 12 mètres, une tondeuse autotractée, une tronçonneuse sur perche. Bien-sûr, nous utilisons également le matériel de chaque commune, qui est ainsi mutualisé. L'essentiel du travail consiste en la tonte de tous les espaces verts et en la taille des haies, arbres et arbustes. Le fleurissement reste à la charge de chaque commune.

Sivominfos : Quels bénéfices tirez-vous de la prise en charge de cet entretien par le SIVOM ?

Fabrice Lamiaux : Ce n'est que du bénéfice ! Imaginez, si chaque commune devait investir dans du matériel pour l'entretien de ses espaces qui ne sert que six mois dans l'année et, encore, pas tous les jours ! Sans compter le personnel. Pour les petites communes rurales, c'est une charge financière très importante, alors que nous devons chercher à tout prix à faire des économies en raison des baisses de dotation de l'Etat.

Sivominfos : Justement, comment cela se passe-t-il financièrement ?

Michel Decool : L'entretien des espaces verts pour l'ensemble des 10 communes a été estimé à 500 000 euros. Chaque commune paie une redevance annuelle au SIVOM en fonction de la superficie à entretenir. Le coût de cette redevance est bien moindre par rapport à ce que l'entretien coûterait à chaque commune si elle devait le faire elle-même.

Fabrice Lamiaux : Des communes rurales du SIVOM, non concernées par cette mesure puisque situées sur le territoire de la CUD, nous ont fait part de leur souhait de déléguer l'entretien de leurs espaces verts au SIVOM. C'est bien la preuve que la mutualisation des moyens humains et financiers est la solution.



Entretien des espaces verts et cadre de vie

 Un élément essentiel pour le bien-être des habitants et l'image de la commune

La gestion des espaces dans les communes est souvent une priorité. D'abord, parce qu'ils sont un élément important de bien-être pour les habitants mais aussi parce qu'ils renvoient à l'image de la ville. Du « tout fleurissement » dans les années 80 à une prise en compte de l'environnement aujourd'hui, Jean-François Loots, directeur du Service parcs et jardins pour la ville de Gravelines explique comment a évolué dans le temps la gestion des espaces verts.



« C'est au début des années 80 que les communes ont commencé à vraiment s'occuper du cadre de vie et à fleurir massivement. Mais à l'époque, on voulait du beau, du spectaculaire, du fleuri, sans grande préoccupation de l'environnement », témoigne Jean-François Loots.

« On ne cherchait pas vraiment à savoir si telle plante était vraiment adaptée à nos contrées, si elle avait besoin de beaucoup d'eau ou d'engrais chimique pour se développer, s'il faudrait souvent la traiter pour la garder en forme.

Non, on plantait, j'allais presque dire sans réfléchir, et on avisait ensuite. On tondait et on fauchait pour que tout soit bien net, bien propre sans se préoccuper non plus de la biodiversité ».

Ce constat, un peu sévère certes, est valable pour la quasi-totalité des villes françaises.

L'époque n'était pas à la préoccupation de l'environnement. « Tout a changé au début des années 2000 », poursuit Jean-François Loots. « Et en la matière, Grande-Synthe a montré l'exemple avec une vision complètement différente de l'entretien des espaces verts et du fleurissement sur laquelle nous nous sommes appuyés et que nous avons dupliquée à Gravelines ».



Désormais, le fauchage ou la tonte n'est plus systématique dès que les herbes commencent à grandir. On essaie, dans la mesure du possible, de laisser aux plantes le temps de se reproduire.



« L'exemple le plus parlant à Gravelines, c'est à la pépinière qu'on le trouve. Depuis qu'on a laissé la nature reprendre ses droits en espaçant la fauche, des espèces de plantes disparues sont revenues, qui ont, elles-mêmes fait revenir des insectes, comme certaines espèces de papillons, que l'on ne trouvait plus à Gravelines depuis des années, se réjouit Jean-François Loots.

Par ailleurs, la gestion du fleurissement a, elle aussi, radicalement changé. « Désormais, nous ne plantons ou ne semons que des espèces adaptées à nos climats, robustes, vivaces si possible, et peu gourmandes en eau.



Nous privilégions aussi des points forts très fleuris à des endroits stratégiques de la ville plutôt qu'une dissémination des plantes un peu partout, sans réelle cohérence.

Cela réduit fortement les coûts d'entretien et l'impact sur l'environnement puisque, dans le même temps, nous avons réduit considérablement l'utilisation d'engrais chimiques et de produits phytosanitaires.

Nous allons même passer à zéro cette année. Les traitements se feront désormais totalement à la vapeur d'eau, au gaz et à l'huile de coude », complète Jean-François Loots.

Le Service parcs et jardins récupère également le bois issu de l'élagage ou de l'abattage des arbres sous forme de copeaux afin d'en faire du paillage et les pots utilisés pour le semis d'espèces en serres sont biodégradables. Quant aux déchets verts biodégradables, ils sont transformés en compost pour amender les massifs.



« Notre gestion des espaces verts est en train de subir une transformation radicale. Il faut laisser le temps à la population de s'y faire. Que les berges ne soient plus systématiquement fauchées, qu'il y ait un peu d'herbe entre les pavés ou quelques pissenlits qui poussent dans la rigole d'un trottoir, ce sont des choses auxquelles il faudra d'habituer car elles sont le résultat d'une gestion raisonnée des espaces verts », conclut Jean-François Loots.

Le 19 septembre dernier, les élus du SIVOM ont inauguré trois réalisations majeures de ces derniers mois.



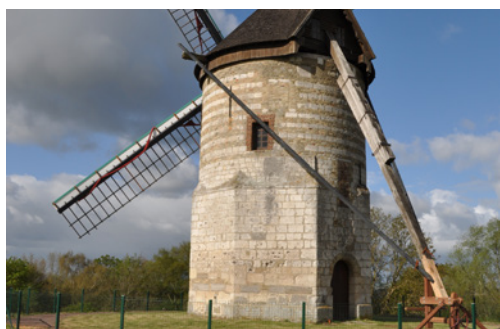
Wulverdinghe - Rénovation de la toiture de l'église Saint Martin (couverture-zinguerie-échafaudage) pour un coût de plus de 169 000 euros, pris en charge par le SIVOM. Ces travaux sont intervenus dans le cadre de la rénovation générale de l'église, prise en charge par la Commune de Wulverdinghe : Charpente, menuiserie, plâtrerie, isolation, cloches, électricité, chauffage, sonorisation et peinture. La réception de la totalité des travaux a été effectuée le 15 mai 2015. Ils ont reçu le soutien financier de l'Etat dans le cadre du DETR et de la Réserve Parlementaire de la Sénatrice du Nord Sylvie DESMARESCAUX, du Département du Nord dans le cadre du FDST et de la Sauvegarde de l'Art Français.



Bourbourg - Aménagement de son terrain d'aéromodélisme.

Le projet consistait en l'engazonnement de la piste, la pose de clôtures et portails, la plantation de végétaux, l'amenée des réseaux, l'aménagement de sanitaires dans un bâtiment modulaire et le transport et l'installation du modulaire.

Le SIVOM a pris en charge la totalité des travaux pour un coût de 116 000 euros. La réception des travaux a été effectuée le 18 juillet 2014.



Watten - Réfection de son moulin, datant de 1731, inscrit à l'inventaire des Monuments historiques. Les travaux de réhabilitation du moulin de Watten, portaient sur la restauration et le nouveau calage des ailes du moulin, la réfection complète du gouvernail du moulin, le remplacement du frein du moulin, la restauration du rouet, de l'arbre-moteur et de l'arbre vertical du moulin et enfin la peinture de la tête des ailes. Le SIVOM a pris en charge la totalité des travaux (à noter la participation de services techniques de la ville de Watten pour les travaux de peinture) pour un coût total de 21 300 euros. La réception des travaux a été effectuée le 26 juin 2015.

Nous reviendrons, dans un prochain SIVOMInfos, sur d'autres travaux en cours, et plus particulièrement sur la construction de la Maison de la Nature, en face du parc Galamé à Loon-Plage, dont le SIVOM finance toute la scénographie.

2ème phase d'aménagement du PAarc des Rives de l'Aa

Des élus du SIVOM en visite sur le chantier

Autre très gros chantier porté par le SIVOM : La 2ème phase d'aménagement du PAarc des Rives de l'Aa sur la commune de Saint-Georges-sur-l'Aa. Son maire, Claude Charlemagne, et le président du SIVOM, Bertrand Ringot, accompagnés de représentants de leurs conseils municipaux respectifs, des élus du SIVOM et des représentants de Dunkerque LNG et du Département du Nord, se sont rendus sur le chantier le 22 octobre dernier afin de se rendre compte de l'avancée des travaux.

Rappelons que cette phase 2, dans le prolongement du Stade nautique olympique inauguré en 2011, doit permettre la réalisation de deux plans d'eau destinés à la pratique du téléski nautique et à l'initiation à la voile légère, d'une part, et à l'aménagement d'une zone naturelle, avec prairies, mares, roselières, d'autre part...



Ce projet, est financé notamment à hauteur de 3 millions d'euros par Dunkerque LNG, maître d'ouvrage du chantier de construction du terminal méthanier à Loon-Plage, dans le cadre des mesures compensatoires. Les travaux sont prévus pour durer encore environ 18 mois.